

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 11 octobre 2022

Date de la

**Convocation :
6 octobre 2022**

**Date d’Affichage :
14 octobre 2022**

Objet : Délibération n° 2022-124

**Autorisation de survol du Domaine Public Communal, PC00518322H0017,
M. OLLAGNIER Denis.**

**L’an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 9 – Nombre de pouvoirs : 5

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine (jusqu’à la délibération n° 114), ROUX Catherine.

Étaient représentés : M. PONS Nicolas par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par Mme GRANET Céline, Mme MOYA Nadine par Mme ARNAUD Patricia (à partir de la délibération n° 115), M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian, Mme ROMAN Leslie par M. ARNAUD Cyril.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la demande déposée par M. OLLAGNIER Denis qui, dans le cadre du projet de construction d’une maison située route des Espagnols, parcelle cadastrée n° 126 de la section AB, sollicite une autorisation du survol du domaine public communal pour une dépassée de toiture,

VU la demande de permis de construire n° PC00518322H0017 déposée à cet effet,

CONSIDERANT que ce projet n’impacte pas la circulation piétonne sur le chemin communal longeant la propriété de M. Ollagnier,

VU l’avis favorable de la commission « Travaux-Urbanisme »,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour le survol du domaine communal conformément à la demande susvisée.
- **DIT** que la présente autorisation fera l’objet d’un arrêté du Maire après obtention de l’autorisation d’urbanisme sus visée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE